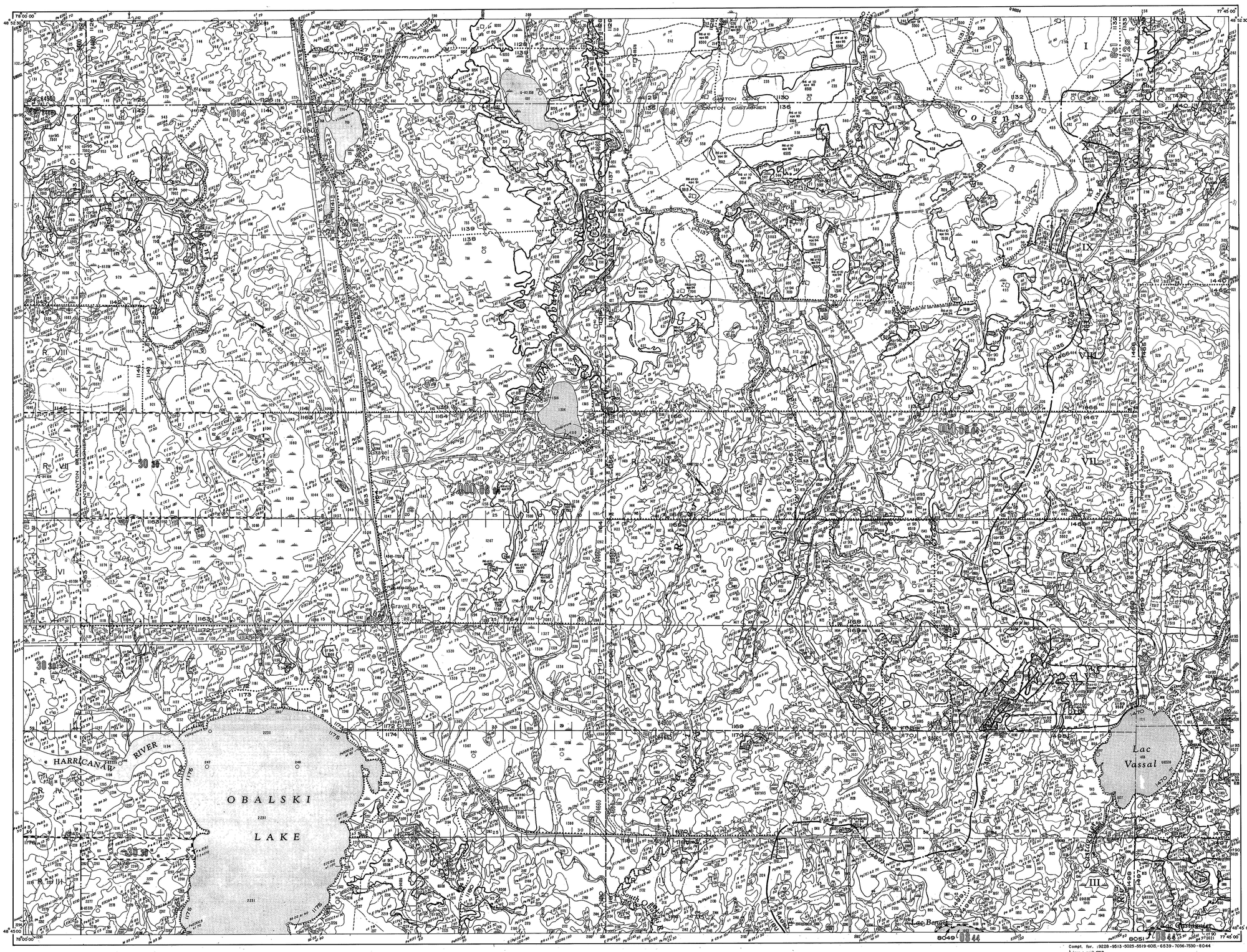

Compt. for. : 9228 - 9513 - 5025 - 5519 - 6015 - 6539 - 7056 - 7530 - 8044
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cv
Coupe avec protection de la régénération	cr
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite	cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe partielle	cp
Drainage artificiel (drainage à plat)	fo2
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Récolte commerciale	rc
Récolte dans les lisières boisées (aménagement intégré)	rc

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
- à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
- à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
- à pin rouge ..... R (PR)
- à pin gris ..... R (PG)
- à thuya (cèdre) ..... R (C)
- à pruche ..... R (P)
- à mélèze ..... R (M)
- (plantation) ..... R P
- — — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résin.) ..... R (E)

Pessière
- à thuya (cèdre) ..... E (C)
- à mélèze ..... E (M)
- à pruche ..... E (P)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
- à pin rouge ..... E (PR)
- à pin gris ..... E (PG)
- à sapin et/ou épinette ..... E (S)
- à épinette noire et/ou épinette blanche ..... E (EE)
- (plantation d'épinette noire) ..... E (PE)
- (plantation d'épinette rouge) ..... E (PR)

Sapinière
- de sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
- à thuya (cèdre) ..... S (C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (EE)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
- à pin rouge ..... S (PR)
- à pin gris ..... S (PG)
- à pruche ..... S (P)
- à mélèze ..... S (M)
- (plantation de sapin baumier) ..... S (SB)

Pinède à pin blanc
- — — avec pin rouge
- — — — (et/ou rouge) (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb(Pr)
- — — — avec thuya (cèdre) ..... Pb (C)
- — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (EE)
- — — — avec mélèze ..... Pb (M)
- — — — avec pin gris ..... Pb (PG)
- — — — avec pruche ..... Pb (P)
- — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
- — — (plantation) ..... Pb P

Pinède à pin rouge
- — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (Pr)
- — — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (C)
- — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (EE)
- — — — avec mélèze ..... Pr (M)
- — — — avec pin gris ..... Pr (PG)
- — — — avec pruche ..... Pr (P)
- — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
- — — (plantation) ..... Pr P

Pinède à pin gris
- — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pg (Pg)
- — — — avec thuya (cèdre) ..... Pg (C)
- — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (EE)
- — — — avec mélèze ..... Pg (M)
- — — — avec pin blanc ..... Pg (PB)
- — — — avec pin rouge ..... Pg (PR)
- — — — avec pruche ..... Pg (P)
- — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
- — — (plantation) ..... Pg P

Cédrière
- — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
- — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (EE)
- — — à mélèze ..... C (M)
- — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
- — — à pin rouge ..... C (PR)
- — — à pin gris ..... C (PG)
- — — à pruche ..... C (P)
- — — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
- — — (plantation de thuya) ..... C Th(C)

Pruchière
- — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pu (Pu)
- — — à thuya (cèdre) ..... Pu (C)
- — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pu (EE)
- — — à mélèze ..... Pu (M)
- — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pu (PB)
- — — à pin rouge ..... Pu (PR)
- — — à pin gris ..... Pu (PG)
- — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pu (S)
- — — (plantation) ..... Pu P

Mélèzin
- — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me (Me)
- — — à thuya (cèdre) ..... Me (C)
- — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (EE)
- — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Me (PB)
- — — à pin rouge ..... Me (PR)
- — — à pin gris ..... Me (PG)
- — — à pruche ..... Me (P)
- — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (S)
- — — (plantation de mélèze européen) ..... Me E
- — — (plantation de mélèze japonais) ..... Me J
- — — (plantation de mélèze laricin) ..... Me L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	FJ (PG)	FJ (PG)
— — — — avec pin blanc	FJ (PB)	FJ (PB)
— — — — avec pin rouge	FJ (PR)	FJ (PR)
— — — — avec pruche	FJ (P)	FJ (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	FJ (C)	FJ (C)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec thuya	BB (C)	BB (C)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec thuya	BJ (C)	BJ (C)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec thuya	Pe (C)	Pe (C)
Cédrière mélangée	Ce (M)	Ce (M)
— — à pin blanc	Ce (PB)	Ce (PB)
— — à pin rouge	Ce (PR)	Ce (PR)
Mélange d'feuillus tolérants sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	F P
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peupleraie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à pruche	Er (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation de feuillus	F P
— — de bouleau jaune	P(BJ)
— — de peuplier	P(Pe)
— — de peuplier hybride	P(Ph)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voies ferrées	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centres de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par dominir	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	p

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis	ch
Chablis total	Pu (Pu)
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-50 (ans)
30 "	21-40 "	70-50 "	50-90 "
50 "	41-60 "	90-50 "	50-90 "
70 "	61-80 "	90-70 "	70-90 "
90 "	81-100 "	90-90 "	70-90 "
120 "	101 et plus	90-70 "	70-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne	Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleuse inéquienne	Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges et plus de 90 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie entourée de pentes > 91%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	H1 (m 1	H2 (m 2	H3 (m 3	H4 (m 4	H5 (m 5	H6 (m 6
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cd 50 H4 — S = sablonneux; E1 = épinette noire; C3 = cèdre; cd = coupe par dominance; 50 = densité; H4 = hauteur 4 m

R C5 cr 60 D1 — R = résineux; C5 = pin gris; cr = coupe avec réserves de semenciers; 60 = densité; D1 = hauteur 1 m

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement — 000 08 04*
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 40 3 12*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 814
Municipalité — 1465
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1469 *
Région écologique — 12a *

Municipalité régionale de comté M.R.C. 850 ABITIBI

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1983
Carte forestière — Année de publication : 1984-85
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-E-1	32-F-4	32-F-3
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-D-16	32-C-13	32-C-14
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-D-9	32-C-12	32-C-11

32 C/13 S.O.

2